

## DELIBERATION du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

### Séance du 10 Juillet 2018

# Délibération n°46 - 2018 relative à la création d'une filière ingénieur

## VU l'article L713-1 du Code de l'éducation,

Le Conseil d'Administration approuve la création d'une filière en Génie Urbain et Environnement à l'ESI Reims.

### Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	19	
Majorité absolue	19	Membres représentés	14	
Nombre de pouvoirs	14			

#### Décompte des suffrages

Votants	33	Pour	32	Contre	0	Abstentions	1

Visa du Président

Document en annexe au présent extrait : 12 107 118

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 101071073

Document mis en ligne le :